

[Traduction]

LA COMMISSION D'ASSURANCE-CHÔMAGE

Question n° 418—M. Cossitt:

Le gouvernement a-t-il l'intention a) de prendre des mesures en vue d'améliorer les services fournis aux bénéficiaires par la Commission d'assurance-chômage à Kingston, Ontario, b) de faire en sorte d'améliorer la qualité des relations avec le public à ce bureau, c) d'établir un service téléphonique interurbain gratuit afin que les bénéficiaires desservis par ce bureau puissent téléphoner au bureau gratuitement de la localité où ils habitent?

L'hon. Robert K. Andras (ministre de la Main-d'œuvre et de l'Immigration): a) Le bureau de la Commission d'assurance-chômage de Kingston a déjà amélioré les services fournis aux prestataires (i) en établissant un service de réception des demandes de prestations au cours d'entrevues avec les prestataires; (ii) en augmentant le nombre des fonctionnaires de l'assurance, des examinateurs et des commis aux demandes de renseignements. b) La Commission d'assurance-chômage s'occupe d'améliorer le programme de relations publiques du bureau de Kingston en ajoutant au personnel un agent de liaison avec le public à plein temps. c) La Commission n'a pas l'intention, pour l'heure, d'établir un service téléphonique interurbain gratuit, parce que le bureau de district de Kingston est relié par des lignes téléphoniques directes aux Centres de main-d'œuvre du Canada de Brockville, Picton, Gananoque, Napanee et Trenton.

LE BUREAU DE POSTE DE STOUFFVILLE (ONT.)

Question n° 441—M. Stevens:

1. Le gouvernement envisage-t-il de construire dans l'immédiat un nouveau bureau de poste à Stouffville (Ontario) et, dans l'affirmative, a) est-il propriétaire de l'emplacement prévu à cet effet, b) à quelle date le gouvernement compte-t-il lancer les appels d'offres s'il ne l'a pas déjà fait, c) à quelle date prévoit-on que le bureau de poste sera terminé, d) que compte-t-on faire du bureau de poste actuel?

2. Si le gouvernement ne construit pas de bureau de poste, compte-t-il louer un immeuble à cette fin et, dans l'affirmative, a) a-t-on terminé les arrangements en vue de la location, b) quel est le nom du bailleur, c) à quelle date prévoit-on que le bureau de poste pourra être occupé?

3. Le gouvernement a-t-il l'intention de commencer la distribution du courrier de porte à porte à Stouffville et, dans l'affirmative, à quelle date ou, dans la négative, pour quelle raison?

M. John M. Reid (secrétaire parlementaire du président du Conseil privé): Les ministères des Travaux publics et des Postes m'informent comme suit: 1. Oui. a) La Couronne n'est pas encore propriétaire d'un nouvel emplacement dont on n'a pas encore fait le choix ni l'acquisition. b) Le gouvernement compte lancer les appels d'offres le 15 mai 1973. c) Au mois de février 1974. d) On n'a pas encore formé de projet en l'occurrence.

2. Sans objet.

3. Pas pour le moment, puisque cette municipalité ne répond pas encore à la principale condition que doit rem-

Questions au feuilleton
plir une localité pour obtenir la distribution par facteurs, c'est-à-dire compter au moins 2,000 points de remise dans une zone d'habitation concentrée.

LA RÉINSTALLATION DE VOIES FERRÉES

Question n° 448—M. Hueglin:

1. Au cours des années 1970, 1971 et 1972, a-t-on financé entièrement ou partiellement des programmes de réinstallation de voies ferrées et, dans l'affirmative, a) à quels endroits, b) quel fut le coût de chaque programme, c) quelle a été la contribution du gouvernement fédéral dans chaque cas?

2. Quelle somme maximale le gouvernement fédéral peut-il consacrer à ces programmes en vertu des lois actuelles?

L'hon. Jean Marchand (ministre des Transports): 1. Les projets suivants de réinstallation de voies ferrées ont été approuvés depuis 1970: *Brandon (Manitoba):* La réinstallation de voies d'évitement a été approuvée par l'ordonnance n° R-11405 du 6 avril 1971. Le prix de revient réel des travaux s'élevait à \$82,484.65 dont \$65,987.72 ont été prélevés dans la Caisse des passages à niveau. *Woodstock (Ontario):* La réinstallation de l'embranchement des chemins de fer Nationaux du Canada à Hickson a été approuvée par l'ordonnance n° R-13076 du 18 novembre 1971. Le coût estimatif des travaux s'élève à \$114,000 dont \$48,000 doivent être payés par la Caisse des passages à niveau. *Guelph (Ontario):* La réinstallation de l'embranchement des chemins de fer Nationaux du Canada à Guelph a été approuvée par l'ordonnance n° R-13582 du 10 février 1972. Le coût estimatif des travaux s'élève à \$64,500 dont \$36,000 doivent être payés par la Caisse des passages à niveau.

2. En vertu des lois actuelles, la contribution du gouvernement fédéral à ces programmes peut atteindre 80 p. 100 du coût réel de chaque projet jusqu'à concurrence de \$500,000.

LES IMPORTATIONS DE BŒUF DEPUIS 1970

[Français]

Question n° 496—M. Beaudoin:

Le gouvernement canadien a-t-il importé du bœuf de pays étrangers depuis 1970 et, dans l'affirmative, a) en quelle quantité, b) de quels pays et c) à quel taux?

L'hon. Alastair Gillespie (ministre de l'Industrie et du Commerce): Statistique Canada communique les renseignements suivants: a), b) et c) Les statistiques sur les importations de bœuf pour les années 1970, 1971 et pour les onze premiers mois de 1972 sont présentées dans le tableau ci-dessous. Les chiffres de décembre 1972 ne sont pas encore publiés.

BŒUF, FRAIS OU CONGELÉ

Pays	1970			1971			Janv.-Nov. 1972		
	cwt	milliers de dollars	\$/cwt	cwt	milliers de dollars	\$/cwt	cwt	milliers de dollars	\$/cwt
Royaume-Uni.....	6	—	—	7	—	—	—	—	—
Australie.....	505,978	23,159	45.77	221,911	11,984	56.55	459,415	27,746	60.39
Nouvelle-Zélande.....	733,308	31,021	42.30	611,470	28,237	46.18	469,877	26,555	56.51
États-Unis.....	58,071	8,020	138.11	175,282	16,206	92.43	236,580	23,623	99.85
TOTAL.....	1,297,363	62,200	47.94	1,008,670	56,427	54.95	1,165,872	77,924	66.83